

Sociologie des inégalités

OLIVIER GALLAND
YANNICK LEMEL

Sociologie des inégalités

ARMAND COLIN

Illustration de couverture : © FPM – Getty images

Mise en pages : Nord Compo

@ Des ressources numériques (zooms thématiques, compléments bibliographiques) sont disponibles à l'adresse : <https://goo.gl/TsFUUZ>

Les auteurs remercient Alexandra Frénod pour son travail de relecture et de mise en forme du manuscrit et de la bibliographie de cet ouvrage.

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
	

© Armand Colin, 2018

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.armand-colin.com

ISBN 978-2-200-62130-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Changement de sensibilité ou changement de paradigme ?

À L'ÉCHELLE DE L'HISTOIRE DE NOS SOCIÉTÉS, l'inégalité est une idée récente. Le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1694 donne comme exemples de l'emploi du terme « l'inégalité entre deux lignes, l'inégalité du plancher, l'inégalité des saisons, l'inégalité d'esprit et d'humeur, l'inégalité de style ». Il n'est pas fait état de l'inégalité des conditions. L'inégalité est plutôt comprise comme une aspérité (l'inégalité du plancher ou l'inégalité d'humeur) que comme une comparaison entre deux valeurs.

Tocqueville montre dans *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856) que cette sensibilité ne s'est développée que progressivement, à mesure que les privilèges de la noblesse ont cessé d'être contrebalancés par une forme de partage du pouvoir politique qui existait quand la noblesse et le Tiers-État administraient les affaires publiques ensemble dans les provinces. Au XVIII^e siècle, « cette révolution est accomplie », la noblesse devient une « caste » jalouse de ses privilèges dont l'exemption d'impôt est un de ceux qui paraissent de plus en plus insupportables et qui alimentent le sentiment d'inégalité. Cette idée d'inégalité est intrinsèquement liée à celle de liberté car l'inégalité sous l'Ancien Régime se perpétue grâce au monopole du pouvoir politique qui maintient et renforce ces privilèges de la noblesse.

Au plan intellectuel, dès le XVIII^e siècle, les bases de l'idée d'inégalité sont posées. Rousseau, dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1754), distingue déjà « l'inégalité naturelle ou physique [...] établie par la nature » de l'inégalité qu'il appelle « morale ou politique » et qui « consiste dans les différents privilèges dont quelques-uns jouissent au préjudice des autres, comme d'être plus

1. Pour compléter la lecture de cet ouvrage, des ressources numériques (zooms thématiques, références bibliographiques) sont proposées sur le site www.armand-colin.fr sur la page dédiée à l'ouvrage ; elles sont signalées par la mention @ dans le livre.

riches, plus honorés, plus puissants qu'eux». Les idées wébériennes de classe, de statut, de pouvoir sont déjà ébauchées.

La sensibilité aux inégalités est installée dans les sociétés modernes, mais le terme lui-même connaîtra un emploi très variable. La théorie marxiste qui, dès le début du xx^e siècle, est devenue la référence majeure, n'est pas à proprement parler une théorie de l'inégalité. Une telle théorie cherche à évaluer à quel degré différents groupes sociaux ont un accès inégal à des biens sociaux. Le propos de Marx n'est évidemment pas celui-là (le terme est d'ailleurs très peu employé dans *Le Capital*). C'est ce qui explique sans doute que le terme d'inégalité soit resté relativement peu employé dans les publications de sciences sociales jusqu'au milieu des années 1990. Cette citation de Göran Therborn (2013, p. 6) illustre bien le point :

« La sociologie classique n'a pas mis l'accent sur la question de l'inégalité et cela se poursuivra dans la sociologie américaine des années d'après Seconde Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1960. [...] C'est seulement avec Smelser (1998) que les inégalités se voient attribuer officieusement une place légitime dans la recherche sociologique. Aucun des cinquante comités de recherche de l'Association internationale de sociologie ne porte sur l'inégalité. L'ersatz le plus proche est le RC 28 sur la "stratification sociale", un concept étrange importé de la géologie par un grand sociologue russe conservateur qui émigra aux États-Unis, Pitirim Sorokin (1927). »

De fait, l'étude des inégalités s'analyse traditionnellement en sociologie à la rubrique « stratification sociale ». Ainsi, voici comment est présentée sur le site de son éditeur Elsevier, *Research in Social Stratification and Mobility*, la principale revue internationale sur le sujet : « L'étude de l'inégalité sociale est et a été une des préoccupations centrales des spécialistes de sciences sociales. *Research in Social Stratification and Mobility* se consacre à la publication des travaux les meilleurs et les plus innovants sur l'inégalité sociale dans une grande diversité de points de vue théoriques et méthodologiques¹. » En d'autres termes, s'intéresser d'un point de vue sociologique aux inégalités, c'est étudier la « stratification sociale ». Étudier le « système de stratification sociale » d'une société, c'est rechercher comment les inégalités s'y organisent. On notera toutefois que le terme « inégalité » ne s'emploie pas tout seul mais qu'on le qualifie – *social inequality* – et qu'on l'emploie au singulier. On notera surtout ce point bien significatif : bien qu'objet de la revue, le terme même d'inégalité ne figure pas dans son titre.

Si on examine maintenant, par exemple dans la bibliothèque de l'Institut d'études politiques de Paris, les ouvrages comprenant dans leur titre le mot « inégalité » (en français, en anglais, au singulier ou au pluriel)

1. Dans cet ouvrage, nous citerons beaucoup de textes en anglais. La sociologie de langue française semble s'être moins intéressée au sujet des inégalités. Sur ce sujet : @ De l'importance de la langue anglaise.

en fonction de leur date de publication, on constate une évolution très claire. Jusqu'aux années 1995, une ou deux publications nouvelles, trois maximum, traitant explicitement d'inégalités apparaissaient chaque année dans le catalogue. À partir des années 1995, ce nombre se met à croître brutalement de manière assez régulière d'une année à l'autre en sorte qu'actuellement une bonne vingtaine de références s'ajoutent chaque année au fonds. Bien entendu, l'exercice a beaucoup de limites. La bibliothèque de l'Institut d'études politiques de Paris est certes l'une des plus importantes en France en matière de sciences sociales mais elle ne se veut pas exhaustive. Néanmoins, l'évolution reflète à tout le moins, sinon un changement général dans les approches des sciences sociales, au minimum un changement d'état d'esprit : l'« inégalité », les « inégalités » sont devenues, à partir des années 1995, un sujet de préoccupation qu'elles ne constituaient pas antérieurement.

L'année 1996, date du changement de tendance qu'on vient d'évoquer, est aussi la date de parution d'un ouvrage de Jan Pakulski et Malcolm Waters intitulé *The Death of Class, La mort des classes*. L'ouvrage fait suite à un article de Terry Nichols Clark et Seymour Lipset, "Are Social Classes Dying?", paru cinq ans auparavant. La réponse de Pakulski et Waters à la question de Clark et Lipset est sans ambiguïté : non seulement le concept de classe est un concept historiquement daté, production culturelle d'un moment de l'histoire occidentale, mais il conduirait à divertir l'attention d'« autres inégalités beaucoup plus centrales et moralement inacceptables ». Cette thèse ne fit évidemment pas l'unanimité, mais il est bien symptomatique que le livre de Pakulski et Waters ait été régulièrement réédité, pour la dernière fois en 2009. Le doute est devenu bien grand sur ce qui fut l'un des piliers de l'approche sociologique de la stratification sociale.

Dans l'édition parue en 2008 de son manuel de référence sur la stratification sociale¹, David Grusky distingue trois périodes dans les modes d'approche de la stratification sociale par les sociologues. Une première période, « structuraliste », dure de 1945 à 1985. Durant cette phase, les sociologues s'accordent sur ce qu'on pourrait appeler une vision objective du système de stratification sociale et des positions sociales. Ce système est composé de « paquets » cohérents de ressources et de gratifications. Les « paquets » sont considérés comme de nombre limité et bien distincts dans une interprétation de type « classe », comme plus nombreux, moins fortement distincts mais néanmoins très clairement ordonnables, dans une interprétation de

1. De manière très intéressante, l'édition de 2008 est la dernière à être intitulée *Social Stratification* (titre complet : *Social Stratification. Class, Race and Gender in Sociological Perspective*). Les deux suivantes (avec S. Széleányi comme co-directeur) et dont la dernière est parue en 2011 seront intitulées *The Inequality Reader. Contemporary and Foundational Readings in Race, Class and Gender*.

type « échelle de statut ». La deuxième période, dite « culturaliste », va de 1985 à 1995. L'idée que des « paquets » cohérents puissent être distingués et permettre de repérer les positionnements sociaux est toujours jugée valide, mais leur définition fondée antérieurement sur des éléments uniquement objectifs est remise en cause : les représentations des personnes concernées, la culture commune des groupes auxquels ils appartiennent doivent être pris en compte dans cette définition elle-même. Grusky cite Pierre Bourdieu (tardivement traduit en anglais) et Julius Wilson comme auteurs caractérisant bien cette nouvelle façon de voir. La troisième période, de 1995 à nos jours, est qualifiée de « post-moderniste » ; c'est la possibilité même de pouvoir repérer des paquets cohérents qui est remise en cause. Jan Pakulski et Malcolm Waters illustrent cette tendance.

L'historique présenté par Grusky est bien en phase avec les constats que l'on peut faire sur la bibliothèque de l'Institut d'études politiques de Paris. L'intérêt renouvelé pour l'étude des inégalités est concomitant de la perplexité, de plus en plus prononcée, de la communauté sociologique sur les outils que leur discipline doit retenir pour les étudier. Il y a vingt ans, le titre de ce livre eut dû être, sans conteste, *Sociologie de la stratification sociale*. La question est bien de savoir si une *Sociologie des inégalités* peut se confondre avec un tel ouvrage.

Nous présenterons, dans le chapitre 2 de ce livre, les théories classiques de la stratification, leurs prolongements contemporains et les questionnements auxquels les recherches ont donné lieu à partir notamment d'une approche critique de la notion de classe prenant en compte, par exemple, les discriminations de groupes sociaux dont la définition et l'identité ne sont pas liées directement à la sphère productive (les femmes, les immigrés, les générations ou les classes d'âge, mais aussi de groupes plus restreints comme les handicapés, les minorités sexuelles, etc.). Le répertoire des inégalités comme la sensibilité qui lui est associée s'élargissent au-delà de la sphère du travail et de la production.

Cependant, même si l'inégalité est une notion relativement récente dans l'histoire des idées et des mentalités, sa réalité dans l'histoire de l'humanité est beaucoup plus ancienne. Il fallait donc ouvrir cet ouvrage, ce que propose le chapitre 1, par un bilan des connaissances accumulées par les anthropologues, les historiens et les sociologues sur ce sujet.

Une *Sociologie des inégalités* ne pouvait échapper à l'obligation de proposer une définition claire et opérationnelle. L'inégalité est une notion assez floue avec un arrière-plan normatif. Nous avons pris un parti simple qui nous semble sociologiquement valide : nous définissons une inégalité comme une différence d'accès à des biens sociaux jugée injustifiée. Ce faisant, nous évitons d'endosser un point de vue normatif,

qui est toujours contestable, et prenons acte du fait que l'inégalité est, dans une large mesure, une représentation de certains écarts sociaux qu'une société, à un moment donné de son histoire, juge condamnables. Le chapitre 3 essaie de tirer les conclusions de ce parti, tout en présentant les conceptions d'autres sciences sociales.

Les travaux de recherche empirique ont accumulé une somme considérable de connaissances. Ces dernières ne sont d'ailleurs pas uniquement descriptives, elles proposent bien souvent des théories intermédiaires pour tenter d'interpréter telle ou telle évolution. Les chapitres 4 et 5 proposent le bilan le plus complet possible de ces connaissances et de ses tentatives d'interprétation. L'un traite des évolutions, l'autre des différences entre groupes sociaux.

Le chapitre 6 revient sur des questions plus directement théoriques liées à la dynamique des inégalités : comment expliquer que les inégalités se transmettent et se reproduisent, quels sont les rôles respectifs de la famille et du système éducatif dans ces phénomènes de transmission ? Comment et dans quelle mesure l'État parvient-il à corriger les inégalités de départ entre les groupes sociaux ?

La conclusion, enfin, aborde quelques questions ouvertes par l'évolution même des sociétés – par exemple, que les constats objectifs et les représentations subjectives semblent de plus en plus diverger ou que la mondialisation semble rebattre les cartes de l'inégalité à l'échelle mondiale – questions qui peuvent conduire à réviser les approches standards des inégalités.

Une remarque pour terminer cette introduction. Ce livre est un livre de *sociologie* des inégalités. Nous avons eu certes recours à la large gamme des sciences sociales – économie, psychologie et psychosociologie, histoire et Préhistoire – pour le rédiger. Mais le point de vue reste un point de vue de sociologue. Nous considérons la structure sociale et non pas seulement les individus pourvus de préférences ou de traits de mentalité ; nous avons pris en compte une gamme très large d'inégalités et de discriminations – celles que la société désigne comme telles – et non pas seulement les inégalités de revenus, ni seulement celles qui touchent les groupes socioprofessionnels. Les inégalités sont une production sociale multidimensionnelle et mouvante. Cet ouvrage tente d'en retracer à la fois la genèse et son état contemporain.

Une petite histoire des hiérarchies sociales

CE CHAPITRE TRAITERA DE NOS CONNAISSANCES sur les structures inégalitaires des groupes humains, depuis l'apparition de l'homme jusqu'à la révolution industrielle. Celle-ci marque une étape fondamentale dans l'évolution des inégalités en interrompant l'accroissement, sans doute quasi constant depuis la Préhistoire.

Tout donne à penser que les relations inégalitaires parmi les premières espèces du genre *homo*, qui précéderent *Homo sapiens* il y a quelques millions d'années, étaient très similaires à celles qui s'observent actuellement parmi les groupes d'animaux sociaux. Une section préliminaire donnera donc quelques éléments sur les structures de dominance décrites par les éthologues chez ces groupes d'animaux. Ce sont des relations de domination/subordination observables dans les interactions entre individus. La question fondamentale est de déterminer quand et pourquoi des inégalités établissant une hiérarchie proprement sociale, dépassant les interactions entre individus, sont apparues. Il était usuellement considéré que l'invention de l'agriculture en était la raison. Les phénomènes apparaissent plus complexes.

Après avoir résumé les travaux des anthropologues, préhistoriens et sociologues sur les évolutions présumées du temps de la Préhistoire, nous traiterons des temps historiques. Une section décrira plus précisément les formes inégalitaires dans les divers types de sociétés préindustrielles. Nous considérerons la révolution industrielle et les changements qui lui correspondent. Nous dresserons le bilan des explications proposées pour rendre compte de toutes ces évolutions.

L'universalité de la hiérarchie chez les animaux sociaux

Les naturalistes semblent s'accorder sur le fait que des phénomènes de hiérarchie et de dominance existent chez la plupart des espèces sociales. «Au sein d'un groupe, les mécanismes de dominance entre individus régissent la vie sociale et créent des hiérarchies. Quand deux

membres adultes d'une même espèce se rencontrent, ils se comportent conformément à leur statut dans le groupe et à la hiérarchie qui s'est préalablement établie entre chacun d'eux et le groupe. Si cette rencontre est la première et qu'ils sont étrangers l'un à l'autre, ils entrent souvent en compétition qui s'exprime par un affrontement rituel, caractéristique de l'espèce», écrit ainsi Jacques Goldberg (1998) dans son manuel sur les sociétés animales.

La dominance est un élément qui s'observe dans les relations interindividuelles. Par divers comportements, l'un des individus s'établit dans la position de dominant et l'autre dans la position de dominé. Les individus gardent alors mémoire de cette position sur des temps plus ou moins longs (on a pu montrer que des poules, séparées de leurs congénères, gardaient mémoire de leur position durant trois mois mais qu'au-delà elles l'oubliaient et que les rapports relatifs devaient être alors rétablis, par compétition brutale, si on les remettait avec leurs anciennes congénères). Il s'établit alors au sein du groupe une ou des hiérarchies stables au cours du temps (tout au long de la période dont les membres de l'espèce gardent mémoire de leur position). Cette hiérarchie régit l'ordre d'accès aux ressources alimentaires et aux relations sexuelles. Chez les grands singes africains qui nous sont génétiquement extrêmement proches (chimpanzés, bonobos, gorilles), les éthologues ont observé des phénomènes de cet ordre, même si, au fur et à mesure que les observations se sont accumulées, ces hiérarchies sont apparues beaucoup plus susceptibles d'être remises en cause et manipulables qu'on ne l'avait initialement cru. Ainsi, les chimpanzés peuvent mettre en œuvre des stratégies relationnelles complexes destinées à améliorer leur position relative à long terme (De Waal, 2005).

Il n'y a aucune raison de supposer que l'espèce humaine échapperait par nature à des types de comportement aussi universellement observés dans le monde animal. On ne peut, en tout cas, qu'être frappé, à la lecture des travaux des naturalistes sur ces sujets, de la similitude de leurs propositions et concepts avec ce que les sociologues ont eux-mêmes proposé, tout à fait indépendamment nous semble-t-il, pour traiter de la notion de prestige. Dans une célèbre étude des années 1970, John Goldthorpe et Keith Hope critiquent ainsi les échelles de prestige des professions couramment utilisées (voir chapitre 2, p. 75) au titre que le prestige doit mesurer des relations de dominance et de déférence entre individus, alors que ces échelles de «prestige» traitent de l'évaluation qui est faite de professions et ne s'appuient pas sur l'étude des interrelations entre des individus.

Toutefois, il s'agit de comportements associés, notamment chez les grands singes, à des groupes relativement petits. La question se pose

de savoir comment auront pu évoluer ces structures de comportement au cours du temps, depuis les *Homo habilis* qui vivaient eux aussi en petits groupes jusqu'aux *Homo sapiens* contemporains vivant en grandes sociétés rassemblant de très grands nombres d'individus, et dont les possibilités de rencontres interindividuelles permettant d'établir les positions relatives sont très faibles. En langage sociologique : comment passe-t-on de relations de dominance interindividuelles à des inégalités sociales ? Sans doute, ces relations de dominance interindividuelles finissent-elles par se cristalliser dans des institutions qui leur donnent un caractère pérenne. Ce sont notamment des institutions politiques qui peuvent légitimer la position de domination des élites et faciliter la mise en place de mécanismes de leur reproduction.

Un modèle du statut social dans des groupes

Roger V. Gould (2002) a proposé un modèle formel permettant de prédire comment une hiérarchie de statuts pouvait évoluer dans des petits groupes en fonction des comportements individuels. Son modèle s'appuie sur deux idées. D'une part, chacun cherche à établir des liens avec les individus les mieux placés dans la hiérarchie du statut social et à éviter les liens avec les moins bien placés. Mais d'autre part, en sens inverse, chacun a tendance à n'établir des liens que si ceux-ci sont réciproques.

Partant d'une hiérarchie *a priori*, on constate alors que les processus d'interaction et les jugements sociaux conduisent à une nouvelle hiérarchie stable qui amplifie le plus généralement les différences de statut initial. Elles peuvent cependant les diminuer dans certains cas. Les résultats dépendent de l'équilibre entre le désir de fréquenter les mieux placés et l'aversion pour les relations non réciproques. Si la hiérarchie initiale était fondée sur une qualité objectivable des individus, les interactions modifieraient donc cette hiérarchie et conduiraient à un statut final amplifiant en général l'inégalité.

L'apparition de l'inégalité sociale chez le genre *Homo* : le récit des anthropologues et des préhistoriens

Dans ce qui suit, nous nous appuyerons sur le manuel régulièrement réédité de William Haviland (2016), *Anthropology*, et sur les livres récents de Brian Hayden (2008) et d'Alain Testart (2012).

L'histoire du genre *homo* commencerait il y a 2,5 millions d'années avant J.-C. avec *Homo habilis*, première espèce du genre. Les *Homo sapiens*

apparaissent à partir de 200 000 ans avant J.-C. Au total, durant une période extrêmement longue, depuis *Homo habilis* jusqu'à la révolution du néolithique et l'invention de l'agriculture en fait, le mode de vie qui est décrit est celui de chasseurs-cueilleurs, disposant de techniques de plus en plus élaborées certes, mais vivant toujours comme tels. Comme les sociétés de chasseurs-cueilleurs sont usuellement considérées comme «égalitaires», on peut comprendre que la révolution néolithique ait longtemps été vue comme la base de la mise en place des différenciations sociales et des structures inégalitaires. Les possibilités de création de surplus alimentaires engendrées par l'invention de l'agriculture auraient permis une division du travail avec mise en place d'activités différenciées en dehors de la stricte recherche de nourriture. Le nom de Gordon Childe est fréquemment associé à cette perspective (Childe, 1936). Le point de vue actuel des spécialistes, archéologues et préhistoriens, est beaucoup plus nuancé.

Le mode de vie égalitaire des chasseurs-cueilleurs

Le terme d'«égalitaires» à propos des sociétés de chasseurs-cueilleurs risque d'être trompeur, il faut le préciser.

Le foyer, couple avec enfant, comme molécule fondamentale

Gerald Berreman (1981) est l'auteur d'une influente typologie des structures inégalitaires. Le couple avec enfant y est considéré comme la molécule fondamentale des sociétés humaines.

Frans De Waal (2005), éthologue spécialiste des grands singes, déjà cité, considère lui aussi qu'une des caractéristiques de l'espèce humaine, lorsqu'on la compare aux deux autres espèces de grands singes qui lui sont génétiquement très proches, les bonobos et les chimpanzés, est la relation de couple, le «*pair-bond*» des zoologues. Lui aussi accorde une importance première à la notion de foyer comme pièce essentielle de l'organisation sociale des humains. «L'organisation sociale humaine se caractérise par la combinaison (1) de liens entre les hommes, (2) de liens entre les femmes, (3) de familles nucléaires. Nous avons en commun les premiers traits avec les chimpanzés, les deuxièmes avec les bonobos, les troisièmes sont notre apanage.» Toute une série de traits variés convergeraient vers l'idée que la sexualité dans notre espèce aurait évolué de manière à ce que tant les mâles que les femelles aient intérêt, pour assurer leur descendance, à collaborer dans l'élevage des enfants¹. De Waal ne nie pas l'existence de la polygamie ou de la polyandrie, non plus qu'une tendance des mâles comme des femelles humains à avoir

1. Chez les deux autres espèces de grands singes, les stratégies reproductives des mâles et des femelles ne convergent pas de la sorte.

une activité sexuelle en dehors du «*pair-bond*», mais il souligne une tendance générale à la monogamie. Il souligne donc lui aussi, d'un point de vue d'éthologue, l'aspect prééminent des foyers.

L'égalité entre foyers

Berreman distingue les «*unranked organizations*» et les «*ranked organizations*». Dans une «*unranked organization*», il peut y avoir des inégalités, mais elles sont basées sur les rôles familiaux, eux-mêmes presque exclusivement fondés sur l'âge et le genre. Dans les «*ranked organizations*», «l'inégalité s'institutionnalise en hiérarchie de statuts – positions supérieures et inférieures de prestige et de domination – qui vont au-delà de l'âge, du sexe, des caractéristiques personnelles et des rôles intrafamiliaux».

«Égalitaires» doit alors se comprendre dans le sens suivant : il n'y a pas de différences fortes entre foyers. On laisse de côté les différences de reconnaissance interindividuelle et de rangs relatifs dans la logique de la section précédente (pour une revue de littérature plus orientée par ce point de vue : voir Ames, 2010). On laisse aussi de côté la question d'une inégalité éventuelle systématique suivant le sexe ou suivant l'âge des personnes (sur ce sujet, voir infra p. 28 et suivantes).

Finalement, «égalitaires» se conçoit ici du point de vue de ces foyers qui peuvent être perçus comme partageant, en première approximation, des situations identiques. On a longtemps considéré que c'était ce type de société «égalitaire» qui était le contexte de vie des *homos* jusqu'à la révolution néolithique et l'invention de l'agriculture.

L'agriculture est-elle à l'origine de l'inégalité ?

Pour étudier les sociétés passées, archéologues et préhistoriens disposent de restes variés : ossements, objets, artefacts qui ont survécu, accidentellement ou parce qu'ils faisaient partie des restes funéraires. La dimension matérielle de ces restes est évidente. Toutefois, les possibilités d'interprétation de tels vestiges en termes d'inégalités sont plus grandes qu'on ne pourrait le croire (Wason, 2004 pour une recension). La nature des vestiges peut apporter des informations. Leur densité ou leur répartition dans l'espace peut renseigner : par exemple, la fréquence relative de l'enterrement des morts par rapport à ce que l'on croit savoir de la densité de population peut faire apparaître l'inhumation comme une pratique systématique ou au contraire réservée à certains. Autre exemple, très important, on a trouvé des objets de silex comme les «feuilles de laurier» solutréennes tellement minces et longs que toute utilisation pratique en paraît exclue. Comme ce sont de plus des objets très difficiles et coûteux à fabriquer, on parle d'«objets de prestige»

créés dans une intention qui ne pouvait être utilitaire. Au total, il semble que les vestiges disponibles soient très difficilement interprétables en termes de différences possibles de rang avant le paléolithique moyen, l'apparition d'*Homo erectus*. La densité de population devait être très faible. Il n'y a pas de sépulture, les vestiges paraissent assez accidentels, pas d'objets énigmatiques comme ceux dits de « prestige ».

Avec le début des *Homo sapiens*, des signes nets d'inégalités apparaissent. De premières sépultures s'observent mais elles sont rares et donnent à penser que tous n'y avaient pas droit. On trouve trace, dans des grottes, de marques dont l'emplacement suggère un usage réservé à un nombre très limité de personnes. De premiers « objets de prestige » se découvrent. Au fur et à mesure que les cultures du paléolithique supérieur se succèdent, la densité s'accroît, des traces de stockage s'observent, on trouve dans les sépultures des objets manifestement laissés de manière intentionnelle mais aussi de manière différenciée. Les « objets de prestige » se multiplient.

L'existence de ces objets dits de prestige est particulièrement importante. De manière générale, leur fabrication était extrêmement coûteuse et leur nombre forcément limité. Leur existence et leur inégale répartition, notamment dans des tombes, suggèrent donc une forme d'appropriation individuelle d'objets coûteux. Or, on les observe bien avant l'invention de l'agriculture.

Au total, archéologues et anthropologues ont dû abandonner l'idée que vivre de chasse et de cueillette imposait une organisation « *unranked* ». Le mode de vie à la fin de la période paléolithique n'était plus uniquement celui de « chasseurs-cueilleurs » vivant en petits groupes nomades et « égalitaires », mais aussi celui de « chasseurs-cueilleurs » dits « complexes », vivant eux aussi de chasse et de cueillette, mais avec des organisations sociales plus ou moins sédentaires et bien plus compliquées (Arnold, 1996).

Les différenciations sociales semblent être apparues antérieurement à la révolution néolithique. Ce ne sont pas les nécessités de l'agriculture qui en sont la cause, même si, comme on le verra, celles-ci constituent certainement un facteur d'*aggravation* des inégalités.

De la Préhistoire au monde contemporain : la synthèse de Gerhard Lenski

« Monde contemporain » ne doit pas se comprendre ici de manière trop précise. Nous allons examiner l'évolution globale de l'inégalité durant les 5 000 années qui suivent l'apparition de l'écriture. Pour fixer les idées, on dira XIX^e-XX^e siècle, ce qui inclut les sociétés industrielles,

mais exclut leurs évolutions les plus récentes. Nous ne parlerons donc pas de la dernière vague de mondialisation et de ses conséquences (qui sera traitée au chapitre 4). Nous nous concentrerons ici sur les évolutions d'ensemble. Une prochaine section examinera les formes de cette évolution dans différents types de sociétés.

Pour mesurer une évolution des inégalités, encore faut-il disposer d'une classification des sociétés sociologiquement et historiquement pertinente qui permette d'en organiser la séquence. La sociologie a une longue tradition de réflexions sur le sujet¹, on s'appuiera ici sur les travaux de Gerhard Lenski. Celui-ci a proposé une typologie de sociétés sur laquelle il a fondé une approche macrosociologique des sociétés humaines. Son ouvrage avec Patrick Nolan, *Human Societies. An Introduction to Macrosociology*, est très régulièrement réédité depuis sa première version de 1970. La dernière édition date de 2014.

La typologie de Lenski

La typologie est présentée sur la figure 1.1. Sept grands types sont distingués. Les sociétés « agraires » et « horticoles » sont les sociétés où l'agriculture est présente, la différence entre les deux tenant à la disponibilité ou non de la charrue². Dans l'ouvrage *Human Societies*, on distingue aussi au sein de chacun de ces deux types de sociétés deux sous-catégories (*advanced* et *simple*) obtenues en introduisant des différences techniques supplémentaires. Cette classification ressemble beaucoup à celle de Marx : mais ici, ce n'est pas la structure de la propriété qui est mise en avant, ce sont les techniques et capacités productives susceptibles de dégager un surplus (pour un examen détaillé, voir Randall Collins, 2003, p. 223 et suivantes).

L'aspect évolutif de la typologie se lit dans les petites flèches montrant les possibilités de passage d'un type à l'autre. L'aspect multidimensionnel et non impératif de ces évolutions apparaît au travers des multiples cheminements que ces flèches permettent de tracer. L'axe horizontal liste les contextes matériels dans lesquels les différents types de sociétés peuvent se développer. La dimension verticale traduit le niveau technologique, dont Lenski n'offre pas de mesures ou de définitions à strictement parler mais dont il fait remarquer qu'il est assez généralement latent dans toutes les typologies de sociétés (par exemple,

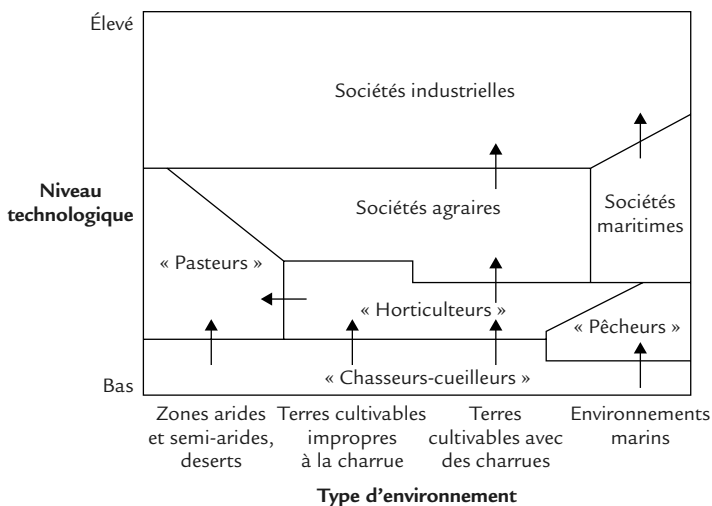
1. @ Les typologies de société.

2. On peut penser que l'invention de la charrue eut des conséquences importantes en matière d'inégalités entre hommes et femmes. Celles-ci ayant les capacités physiques de manier les houes mais beaucoup moins celles nécessaires pour labourer avec les charrues, leur position s'en est trouvée progressivement amoindrie avec le développement des sociétés agraires (pour une analyse empirique du sujet, voir Alesina *et al.*, 2013).

lorsqu'on classe les sociétés par leur degré de maîtrise de la préparation des silex ou des métaux).

Nolan et Lenski s'appuient sur les *Social Areas Files* pour décrire dans *Human Societies* les divers types de sociétés¹. Ils calculent que 100 % des sociétés de type « industriel » présentent un système « complexe » de statuts sociaux contre 51 % des sociétés agraires, 5 % des sociétés « horticoles » et aucune des sociétés de chasseurs-cueilleurs. À l'aune de ces chiffres, l'inégalité aurait apparemment eu tendance à augmenter progressivement au fur et à mesure du développement technologique. L'invention de l'agriculture marque alors une première rupture. Toutefois, complexité et inégalité ne sont pas à confondre. Les chiffres que l'on vient de donner montrent un accroissement de complexité des sociétés au fur et à mesure de leur développement technologique; mais est-ce bien d'inégalités qu'il s'agit? Le nombre des barreaux peut se multiplier, mais les écarts entre eux se réduire.

Figure 1.1 La typologie de sociétés de Lenski



Source : Gerhard Lenski, *Ecological-Evolutionary Theory. Principles and Applications*, Routledge, 2005.

D'autres auteurs ont donc repris la typologie de Lenski et les données détaillées du *Social Areas Files*. François Nielsen (2004) a ainsi construit différentes échelles dans différents domaines inégalitaires et examiné la plausibilité de la période d'inversion : sociétés agraires ou sociétés « horticoles avancées ». Nielsen fournit un panorama un peu plus nuancé que celui proposé par Nolan et Lenski. La mise en place des sociétés agraires

1. Les *Social Area Files*, initiés par Peter Murdock et développés depuis son travail pionnier dans le cadre, notamment, de la revue *World Culture*, codent de manière exhaustive et systématique les monographies ethnographiques accumulées par les ethnologues.

s'accompagne d'une détérioration pour nombre de dimensions inégalitaires. Pour certaines toutefois, le « pic » se produit avant elles. Beaucoup des variables pour lesquelles les évolutions ne semblent pas s'être faites comme imaginées par Nolan et Lenski, traitent en fait de l'inégalité (entre hommes) dans l'accès légitime aux femmes. L'introduction par Nielsen de variables sur la légitimité de la polygamie et sur la taille des harems reflète le poids pris ces dernières années par des considérations issues de la biologie évolutionniste dans les travaux des anthropologues. Les différences de « *fitness* » (terme difficilement traduisible, qui correspondrait à la probabilité d'avoir une descendance, probabilité fondamentale dans une analyse en termes de sélection naturelle) et les différences de stratégies reproductives entre hommes et femmes sont introduites dans la réflexion. Au vu de ces résultats, Nielsen suggère que la mise en place des limitations de la polygamie, voire l'imposition de la monogamie, sont des éléments dont il faudrait sans doute mieux comprendre les racines et les conséquences pour analyser les évolutions socioculturelles.

L'élite et la masse : des évolutions divergentes

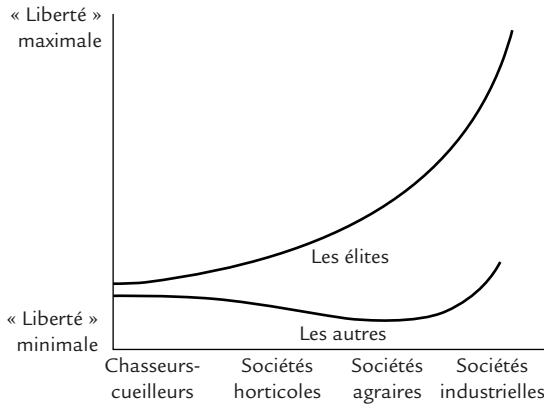
Nolan et Lenski ne présentent pas dans leur ouvrage d'études quantifiées sur l'évolution de l'inégalité suivant les types de sociétés, mais ils ont essayé de résumer leurs sentiments sur le sujet dans la figure 1.2 ci-dessous. Ils y retracent ce qu'ils imaginent avoir été l'évolution d'un hypothétique indicateur synthétique de progrès, qu'ils appellent « libertés » (*freedom*). Cette notion de « libertés » doit s'entendre sous le double aspect de liberté individuelle (vis-à-vis des autres, des autorités, des obligations diverses de la vie en société...) et d'indépendance vis-à-vis des contraintes « matérielles » (biens matériels, mais aussi maîtrise de la fécondité ou soins médicaux par exemple).

Nolan et Lenski distinguent le sort de l'« élite » et celui du reste de la population. C'est très différent. La situation s'améliore continûment pour l'élite. Elle a tendance à se détériorer pour les autres jusqu'à l'apparition des sociétés industrielles. Le passage des sociétés agraires aux sociétés industrielles constitue d'après les auteurs un point de retournement. Cela impliquerait que des mécanismes ayant permis l'amélioration des situations ordinaires seraient à l'œuvre concomitamment au développement de l'industrialisation.

Cette opposition entre l'« élite » et l'individu « ordinaire » retrouve les idées de certains économistes historiens (Milanovic, 2009; Milanovic *et al.*, 2007). Ayant calculé (moyennant des hypothèses qu'on ne détaillera pas ici) des indicateurs d'inégalités des revenus pour un certain nombre de sociétés préindustrielles (appartenant toutes au

type « agraire » suivant la nomenclature de Lenski), ces économistes constatent avec étonnement que ceux-ci ne sont finalement pas très différents de ceux observés dans les sociétés contemporaines. Comment l'expliquer ?

Figure 1.2 L'évolution du progrès social suivant Nolan et Lenski d'un type de société à l'autre



Toute société, pour se perpétuer, doit assurer à tous ses membres au moins le minimum vital nécessaire pour survivre dans la société considérée. L'écart entre le niveau de vie moyen et ce minimum vital délimite les plages de valeur que peuvent prendre des indicateurs comme le coefficient de Gini¹. Intuitivement, on comprend bien en effet que si l'écart est très faible, très peu de personnes pourront s'écarter fortement du niveau moyen, ceci n'excluant en rien que certains s'en écartent très considérablement, et les indicateurs comme le coefficient de Gini rendront alors compte principalement du fait qu'une très grande masse de la population vit à des niveaux de vie très voisins les uns des autres, proches de la subsistance. Toutes les sociétés agraires sont très inégalitaires au sens qu'une toute petite élite y monopolise une énorme part des richesses² et que le sort de l'individu moyen ne s'écarte pas beaucoup du niveau de subsistance (ce qui n'exclut pas que ces très faibles différences objectives entre personnes aient eu pour elles une très grande importance). L'opposition que font Nolan et Lenski entre l'« élite » et l'individu « ordinaire » doit être soulignée. Elle a de très fortes implications sur la manière de mesurer l'inégalité, soit par des indicateurs synthétiques, type indice de Gini, qui ne différencient pas les personnes, soit par des ratios entre la situation des groupes (dans le cas présent, l'élite et le reste de la population).

1. Pour la définition de cet indicateur : @ Quels indicateurs statistiques calculer ?

2. On estime que l'empereur possédait la moitié des richesses de la société romaine.

Comment expliquer les évolutions ? Modèles fonctionnalistes et modèles « politiques »

Comment expliquer l'apparition de l'inégalité au sein de sociétés de chasseurs-cueilleurs dont les plus simples étaient sans doute très égalitaires ? Les explications possibles d'un tel changement sont évidemment très hypothétiques, les données disponibles étant lacunaires voire sans doute biaisées¹. Une fois ces structures inégalitaires apparues, reste à comprendre pourquoi certaines sociétés sont plus inégalitaires que d'autres. Sur ce sujet, les travaux d'historiens et d'ethnologues fournissent sans doute beaucoup d'informations ponctuelles, mais, paradoxalement, les propositions synthétiques paraissent peu nombreuses.

Les modèles d'apparition de l'inégalité sociale durant la Préhistoire

L'avantage à penser que l'inégalité (au-delà de ce qui existait au sein des familles) était liée à l'invention de l'agriculture était de limiter le champ des possibles explications. Si les inégalités commencent de laisser leur trace bien antérieurement à cette invention, le champ des possibilités s'étend très considérablement (celui des supputations aussi). Brian Hayden a dressé, dans un ouvrage de 2008, la liste des suggestions faites dans la littérature pour expliquer l'apparition de l'inégalité avant la révolution néolithique.

Deux catégories extrêmes s'opposent. Pour les modèles de type « fonctionnaliste », les inégalités apparaissent et se maintiennent parce qu'elles se révèlent utiles à la collectivité et la masse de la population va donc les tolérer. À l'opposé, les modèles « politiques » interprètent l'apparition des inégalités comme le résultat de l'action de certains individus, personnellement désireux d'en obtenir plus que les autres. La question est alors de savoir dans quelles conditions ils peuvent arriver à leurs fins. Outre ces deux catégories de modèle, on a pu faire des propositions mettant en avant la démographie – c'est l'accroissement de population qui entraînerait dans certaines circonstances l'inégalité entre groupes (Carneiro, 1970) – ou l'importance des valeurs culturelles (modèles dits cognitifs et culturels).

Le rôle éminent des « aggrandizers » ?

Brian Hayden lui-même a été convaincu par ses expériences de terrain chez les Mayas du Mexique que l'existence d'élites n'a guère de

1. En particulier, les hiérarchies de prestige et de dominance qui devaient exister entre êtres humains n'ont laissé aucune trace d'ordre matériel.

conséquences positives pour le reste de la population. Il écrit : « Les résultats de [mon] enquête, village après village, montraient que les élites locales n'apportaient strictement aucune aide matérielle aux autres membres de la communauté en temps de crise mais cherchaient au contraire les moyens de profiter de l'infortune des autres. » Il adhère donc à un modèle « politique », comme le Français Alain Testart (2005, p. 273-274).

Ces modèles « politiques » reposent sur l'idée de l'action volontaire de certains pour s'accaparer les choses. L'apparition des inégalités pourrait alors s'expliquer par la succession des phénomènes suivants :

- D'abord, il faut qu'un surplus de nourriture soit possible.
- Il faut ensuite admettre la présence d'individus désireux d'accroître leurs avantages : les « *aggrandizers* ». Comme des individus ayant ce caractère s'observent dans les sociétés contemporaines, on ne voit pas pourquoi des personnalités primordialement à la recherche de privilèges et de pouvoir n'auraient pas été présentes aussi dans le passé de l'humanité. Pourquoi les collectivités ont-elles toléré que de telles personnalités exercent leur goût pour le pouvoir et les richesses ? Les sociétés de chasseurs-cueilleurs simples ne semblent pas l'accepter et des individus trop accapareurs sont rappelés aux limites par le groupe, éventuellement de manière très coercitive (pour un bilan du sujet, voir Boehm, 1993). Dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs complexes disposant de surplus, on peut imaginer qu'il n'y aura pas de réactions vives quand des *aggrandizers* chercheront à accroître leurs avantages, aucun foyer n'ayant de réels problèmes pour assurer sa subsistance.
- Reste, enfin, à expliquer comment les capacités productives sont orientées vers la production de biens autres que la nourriture, vers des « objets de prestige » par exemple. Obtenir cette évolution implique de convaincre d'autres de travailler à des fins non immédiatement productives pour eux. C'est ici que la notion de politique intervient à plein, ce sont les *aggrandizers* qui ont cette volonté et ce talent. Nombre de stratégies pour ce faire ont été observées par les ethnologues.

Comme on l'a dit, tous les modèles sont hypothétiques et il paraît difficile, dans l'état actuel des choses, de « démontrer » la validité de tel ou tel. Brian Hayden a la conviction que sa thèse est la plus conforme avec les faits que l'analyse paléontologique révèle, et notamment avec le développement concomitant et simultané des indices d'inégalité de manière similaire en différents lieux. Or, les lieux où ils ne se développent pas ne sont pas ceux qui sont les moins productifs, ceux pour lesquels des modèles fonctionnalistes auraient précisément suggéré que se mettent en place les inégalités utiles à la collectivité.

Hétérarchies et hiérarchies

Un élément intéressant des modèles politiques est qu'ils suggèrent le développement d'hétérarchies plutôt que de hiérarchies :

- À la hiérarchie correspond une pyramide sociale unique avec un chef ou une élite au sommet de la pointe.
- Une « hétérarchie » est une forme de *ranked* société où coexistent plusieurs groupements plus ou moins en compétition, chacun d'entre eux étant mené par un chef potentiel. La compétition entre ces groupes est le principe organisateur de ces sociétés¹.

Les hétérarchies, imposant la compétition des chefs potentiels pour accroître leurs supports, conduiraient à des structures hiérarchiques en pyramide inversée, le moins d'individus possibles sont laissés de côté. On peut penser que les données archéologiques sont plutôt en faveur de cette idée, d'un passage progressif des pyramides inversées aux pyramides ordinaires.

Expliquer les différences entre types de sociétés

L'approche de Lenski met au centre de l'analyse la variable « système de production » organisée suivant une hiérarchie de capacités productives. Cela suggère assez fortement que le volume de la production, ou plutôt, le surplus dégagé par rapport au minimum vital nécessaire pour permettre à la société de perdurer comme le suggère Milanovic (2007, 2009), est un facteur sous-jacent important de la variabilité de l'inégalité. Ceci dit, que le surplus théoriquement partageable soit plus grand n'est pas en soi une raison pour que le partage soit plus ou moins équitable.

Partager le surplus : le modèle de Turner

Le sociologue Jonathan Turner (1984) a proposé un modèle formel cherchant à expliquer la structure des systèmes de stratification. Il a exemplifié son modèle en s'appuyant sur la typologie de Lenski.

La modélisation proposée est assez complexe et comprend de nombreux éléments. On ne présentera ici de manière simplifiée et à titre d'exemple que la partie qui traite des inégalités de richesse matérielle. Dans cette modélisation donc, l'inégalité de richesse dépend de trois variables : la productivité ou le volume des biens produits (P), le nombre des différents types de hiérarchies sociales existant dans la société (NH), et le nombre (NO) de « groupements » (*organizational units*) que l'on peut y distinguer (ce sont ces groupements qui sont éventuellement organisés sur des bases hiérarchiques). La formule (à ne pas prendre au

1. Voir, pour un exemple, John Clark et Michael Blake (2003).

pied de la lettre mais comme une heuristique) qui lie ces variables est la suivante :

$$IN = w_1 e^p \cdot w_2 e^{-NH} \cdot w_3 e^{-NO}$$

Un exemple permettra de clarifier les notions. Les *organizational units* de type « communautaires » peuvent être des bandes, des villages, des villes, des capitales régionales, une métropole. Une société donnée peut ne comprendre que des villages, sans aucune ville, quand une autre sera constituée de villages, de villes et d'une capitale. Le nombre d'*organizational units* du type communautaire (NO) diffère donc d'une société à l'autre. Ceci dit, les *organizational units* ne sont pas que de type communautaire, il y a aussi la religion, la parenté, le système de production, etc. Et le nombre NH de lignes hiérarchiques présentes variera donc, lui aussi, d'une société à l'autre.

Ce que dit la formule ci-dessus, c'est que l'inégalité croît de manière exponentielle avec la productivité et décroît, de manière aussi exponentielle, avec le nombre de hiérarchies et le nombre de groupements. Pourquoi cette décroissance ? Les lignes hiérarchiques, argumente Turner, sont plus ou moins en compétition entre elles. Plus elles sont nombreuses et moins les effets de monopole et d'extraction de surplus pourront se produire (ce ne sont pas les termes de Turner, mais ce sont bien les idées). De même, plus le nombre des échelons de ces hiérarchies que constituent les « *organizational units* » est grand, moins la pression du sommet pourra se faire sentir car elle sera diluée par le nombre d'échelons et la nécessité pour ceux-ci de conserver les moyens de leur survie. En fait, NO et NH sont une manière de traiter du pouvoir et de l'extraction du surplus au travers des hiérarchies sociales. On notera, bien que Turner n'y fasse aucunement allusion, que cette représentation retrouve la distinction présentée ci-dessus entre hiérarchies et hétérahies.

Muni de ce modèle, Turner a repris la typologie de Lenski et a cherché à voir – de manière qualitative – si ce qu'on pouvait imaginer des caractéristiques des différents types de sociétés conduisait à retrouver au travers de son modèle des courbes telles que celles de la figure 1.2. Il est plutôt conforté dans sa démarche.

Turner a été critiqué par certains pour l'aspect trop mécanique de son modèle. D'autres, au contraire, ont été très positifs (Collins, 2003). Un point tout à fait intéressant de son analyse est que, si les structures de pouvoir occupent une place assez centrale pour expliquer les inégalités de richesse, elles le font au travers de leur complexité. Plus ces structures sont simples, plus l'inégalité risque d'être forte, toutes choses égales par ailleurs. Turner commente d'ailleurs qu'à son avis c'est la complexification introduite avec les sociétés industrielles par rapport aux

sociétés agraires qui explique que l'inégalité ait cessé de croître malgré l'augmentation des capacités productives (Turner et Hanneman, 1984). Turner suggère ici une explication des raisons de la confusion, souvent faite, entre inégalités et différenciation.

La transmission des richesses

Un des éléments de la modélisation de Turner que l'on n'a pas évoqué ci-dessus est la mobilité sociale. L'héritabilité des positions est un des facteurs fondamentaux de l'institutionnalisation des structures inégalitaires et, dans une certaine mesure, de leur évolution suivant que les modalités de transmission permettent ou non l'accumulation au cours des générations. On traitera plus loin de manière détaillée des études sur la mobilité sociale dans les sociétés contemporaines. Il se trouve qu'une équipe d'économistes et d'ethnologues a constitué une base de données pour un échantillon de 21 sociétés appartenant à différents types : chasseurs-cueilleurs, horticulteurs, éleveurs et agriculteurs. Le projet et ses résultats ont fait notamment l'objet d'un numéro spécial de *Current Anthropology* (voir Bowles *et al.*, 2010; Mulder *et al.*, 2009).

Les auteurs ont examiné la transmission de trois types de richesses : la richesse « matérielle », la richesse « relationnelle » et ce qui est appelé la richesse « incorporée ». La richesse relationnelle renvoie à la notion sociologique de capital social, la richesse « incorporée » à celle de capital humain des économistes ; elle rassemble des éléments très divers, comme la taille, le nombre de descendants (on retrouve la préoccupation sur la *fitness* évoquée ci-dessus), les capacités de chasseur ou d'agriculteur, etc. Toutes les variables doivent être opérationnalisées de manière adaptée dans chaque société. Curieusement, les données sont assez rares à propos de la richesse relationnelle et ce type de richesse n'a pu être analysé de manière systématique.

Il ne faut évidemment pas chercher à interpréter les résultats de manière trop littérale. Ils reposent sur l'échantillon particulier de sociétés qui ont pu être traitées et sur de nombreuses conventions, notamment celles qui président au principe d'équivalence structurale qui fonde la comparaison¹. Sans doute faut-il être prudent à l'égard d'évaluations dont les auteurs soulignent l'assez grande variabilité.

Deux points frappent au vu de leurs résultats :

- Les sociétés agraires et pastorales se différencient nettement des sociétés horticoles et de chasseurs-cueilleurs, les premières

1. La notion d'équivalence structurale renvoie à l'idée qu'il faut comparer non pas des éléments de même nom, mais plutôt des éléments ayant la même place dans la structure sociale. Par exemple, ce ne sont peut-être pas les mêmes activités qui procurent du prestige d'une société à l'autre. Étudier le prestige ne peut donc se faire en examinant exactement les mêmes activités.

apparaissant beaucoup plus inégalitaires que les secondes. Ce résultat correspond bien à la suggestion de Nolan et Lenski sur le « pic » d'inégalité des sociétés agraires. Toutefois, si les différences sont très marquées, cela tient d'abord à ce qui se passe pour les richesses matérielles.

- Le deuxième point, lui, va plutôt à l'encontre des suggestions de Nolan et Lenski. Les sociétés horticoles n'apparaissent pas beaucoup plus inégalitaires que les sociétés de chasseurs-cueilleurs. À certains égards, cette proximité entre les deux types souligne le « pic » d'inégalités des sociétés agraires mais, par contre, il conduirait à s'interroger sur l'égalitarisme supposé des sociétés de « chasseurs-cueilleurs ». Cependant, les données ne permettent pas de distinguer entre les types simple et complexe de ces sociétés.

Inégalités et domination dans les sociétés préindustrielles

Ce qu'on peut appeler « sociétés préindustrielles » recouvre un ensemble de situations assez hétéroclite sur une longue période historique. Elles comprennent aussi bien les sociétés de l'Antiquité que les sociétés du Moyen Âge et les sociétés traditionnelles des civilisations non occidentales.

Si l'on tente une forme de classification pour les étudier sous l'angle de l'inégalité, on peut retenir, en suivant Alain Testart, trois critères : la présence ou non de l'agriculture ou de l'élevage, la possibilité ou non de stocker des richesses et des biens matériels et enfin la présence ou non d'un État (Testart, 2005, 2012).

La présence de l'agriculture (et de l'élevage) introduit une partition fondamentale. À l'agriculture s'associent la sédentarité et la possibilité de dégager un surplus que l'on peut conserver, facteur favorable à l'apparition d'inégalités économiques. Cependant, comme on l'a vu, certaines sociétés de chasseurs-cueilleurs sont « sédentaires-stockeurs » et certaines sociétés horticoles (en Amazonie) ne stockent pas la nourriture, mais la présence ou l'absence de l'agriculture reste néanmoins un critère fondamental.

L'analyse des inégalités suppose aussi de distinguer les sociétés sans État des sociétés avec État. À l'évidence, les sociétés avec État mettent en œuvre des formes de pouvoir et de domination bien spécifiques liées aux fonctions régaliennes du pouvoir étatique et au monopole de la violence légitime qu'il revendique. Ce critère renvoie également à des clivages disciplinaires : les historiens étudient des sociétés étatiques, tandis que les ethnologues étudient des sociétés non étatiques.

En combinant ces critères, on peut distinguer trois types principaux de sociétés préindustrielles présentant des formes d'inégalités et de domination spécifiques :

- les sociétés sans État de chasseurs-cueilleurs : ce sont des sociétés « archaïques », peu nombreuses à avoir subsisté de nos jours, étudiées par les ethnologues, (par exemple les Aborigènes australiens); elles se distinguent également selon leur capacité ou non de stocker un surplus alimentaire;
- les sociétés sans État dans lesquelles l'agriculture fournit l'essentiel des besoins;
- les sociétés agraires avec État, parmi lesquelles on peut distinguer : les sociétés des civilisations antiques étudiées par les historiens (la Rome antique, la civilisation égyptienne, la Chine impériale, etc.); les sociétés agraires précoloniales des empires et royaumes africains; et les sociétés agraires européennes préindustrielles, étudiées par les historiens, mais aussi par des sociologues et des ethnologues dont les travaux sont de nature plus monographique.

Nous examinerons chaque type et aborderons pour terminer un cas très spécifique de hiérarchie sociale, celui des castes de la société indienne. Quels sont donc les principaux traits des structures inégalitaires propres à chacun de ces types de société ?

Les sociétés de chasseurs-cueilleurs

Le matériel empirique disponible sur ces sociétés est rare. On dispose par exemple d'études sur les Aborigènes australiens, les Pygmées, les Esquimaux ou les Bushmen d'Afrique du Sud. Ces sociétés sont économiquement égalitaires car la richesse, l'accumulation de biens matériels durables n'y jouent en général aucun rôle.

Il n'y a donc pas de différenciation entre riches et pauvres. Toutefois, on a vu ci-dessus la distinction entre les chasseurs-cueilleurs simples et les chasseurs-cueilleurs complexes. Ces derniers dégagent un surplus alimentaire et le stockent, notamment dans les sociétés pratiquant la pêche (le poisson étant plus facile à sécher et à conserver). Une conséquence en est alors l'apparition de différenciations sociales entre riches et pauvres. Dans la mesure où les réserves sont appropriées de façon privée, des inégalités de richesse se constituent : « Les sites de pêche, en côte nord-ouest ou Californie, sont jalousement gardés par les familles ou même les individus et constituent des biens héréditaires » (Testart, 2012, p. 209). Les sociétés de chasseurs-cueilleurs ne sont donc pas unanimement des sociétés sans inégalités économiques.

Les sociétés de chasseurs-cueilleurs même sans inégalités économiques ne sont pas pour autant des sociétés sans inégalités, car on y trouve des hiérarchies sociales entre personnes organisées autour de l'âge et parfois du sexe (Begler, 1978). L'autorité est indéniablement indexée sur l'âge : les personnes âgées ont le droit légitime et socialement reconnu de diriger et de contraindre les plus jeunes. Ce pouvoir statutaire est néanmoins atténué par le fait que tous les membres de la société y auront accès au cours de leur vie. La domination sexuelle, elle, est de nature différente puisqu'elle est intrinsèquement « *ascribed* » (« assignée »).

L'inégalité liée au sexe varie fortement d'une société à l'autre. Dans sa synthèse sur les relations de genre dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs, Karen L. Endicott (2014) conclut ainsi que la domination masculine est loin de s'exercer de manière systématique. D'après elle, chaque sexe dispose d'une grande autonomie personnelle dans la vie quotidienne et « nulle part les hommes ou les femmes ne contrôlent tous les aspects de la vie de l'autre sexe » (p. 416). Chaque sexe disposerait de son champ de compétence et d'expertise sur lequel n'interviendrait pas l'autre sexe, sans considérer que l'un des sexes serait doté d'une plus grande valeur.

Pour donner des exemples, dans les sociétés telles que celles des Pygmées et des Bushmen, il n'y a pas d'autre hiérarchie de statuts que celle qui est basée sur l'âge et il n'y a pas de hiérarchisation suivant le sexe. Parmi les adultes, la propension à occuper une position de leadership dans l'ensemble de la communauté semble déterminée en grande partie par la capacité d'influencer ou de persuader les autres membres de la communauté (Begler, 1978). Dans d'autres sociétés qu'on pourrait qualifier de « semi-égalitaires », telles que celles des Esquimaux ou des Aborigènes, le mode égalitaire d'interactions sociales ne fonctionne qu'à l'intérieur des frontières de chaque sexe et les relations entre les sexes sont caractérisées par des différences de rang entre hommes et femmes, les hommes étant pourvus d'une autorité définie, quoique limitée, sur les femmes.

Les sociétés horticoles et d'éleveurs sans État

Sur le plan des structures économiques et de leur impact sur les inégalités, ces sociétés se distinguent des sociétés agraires par un trait fondamental : l'inexistence de classes de propriétaires fonciers et de paysans sans terre (Testart, 2005). La terre n'y est pas susceptible d'appropriation durable. L'inégalité qui résulte donc de l'opposition entre une classe de propriétaires fonciers et une classe vouée à exploiter la terre sous diverses modalités juridiques (esclaves des latifundia, serfs médiévaux, paysans libres avec contrats de métayage) n'y existe pas.